Conseil national
de l'information statistique

Paris, le 13 novembre 2025 – n°126/H030

INTER-COMMISSION

« EMPLOI, QUALIFICATIONS ET REVENUS DU TRAVAIL / SERVICES PUBLICS ET SERVICES AUX PUBLICS »

Réunion du 13 novembre 2025

COMPTE RENDU DE L'INTER-COMMISSION EMPLOI, QUALIFICATIONS ET REVENUS DU TRAVAIL / SERVICES PUBLICS ET SERVICES AUX PUBLICS

Réunion du 13 novembre 2025

Co-présidents : Jean-Christophe SCIBERRAS, DRH, conseil en relations sociales

Pierre-Louis BRAS, inspecteur général des affaires sociales

Co-rapporteurs : Anne-Juliette BESSONE, Cheffe de service, adjointe au directeur de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - Dares (ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social)

Vladimir PASSERON, Chef du département de l'emploi et des revenus d'activité – Dera (Institut national de la statistique et des études économiques – Insee)

Maryse FESSEAU, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), Ministère de l'Education nationale

Pascal CHEVALIER, Chef du service statistique ministériel (SSER), Ministère de la Justice

Responsable de la commission : Sylvie BLANC (01 87 69 57 10)

Renseignements: secretariat-general@cnis.fr - 01 87 69 57 02

Tous les documents sont disponibles sur le site cnis.fr à la page de la commission

En particulier l'ordre du jour, une liste de références à consulter, les fiches descriptives d'enquête, les supports de présentation, le suivi d'avis

SOMMAIRE DU COMPTE RENDU

Introduction..... 5

1. Comment mieux documenter les parcours des jeunes dans le système éducatif jusqu'à leur transition dans le monde professionnel ?..... 5

1.1. Présentation de l'offre statistique..... 5

Panorama des sources et dispositifs sur l'insertion professionnelle..... 5

Réflexions sur un prochain dispositif Entrée dans la vie active (EVA) fondé sur le panel des élèves entrés en 6e en 2023..... 6

Point d'étape sur l'évolution de l'enquête Génération..... 9

1.2. Le point de vue des chercheurs : utilisation des données sur le suivi des élèves et l'insertion professionnelle..... 11

1.3. Echanges avec la salle..... 13

1.4. Suivi de l'avis de moyen terme par la Commission..... 18

2. Examen pour avis d'opportunité des projets d'enquêtes statistiques..... 21

Enquête annuelle sur les écoles de formation aux professions de santé et auprès des étudiants 21

CONCLUSION..... 23

Liste des participants : A compléter avec les participants en visio en cours

Inter-commission

SCIBERRAS	Jean-Christophe	Co-président – DRH, conseil en relations sociales
BRAS	Pierre-Louis	Co-président – Inspecteur général des affaires sociales
BESSONE	Anne-Juliette	Rapporteur – Dares
PASSERON	Vladimir	Rapporteur - Dera
FESSEAU	Maryse	Rapporteur - Depp
CHEVALIER	Pascal	Rapporteur - SSER

Intervenants

COUPPIE	Thomas	Cereq
CROGUENNEC	Yannick	Drees
DOMENS	Jérôme	Insee
ICHOU	Mathieu	INED
MONZIOLS	Martin	Depp
VINCE	Mathilde	Drees
YANKAN	Leslie	Drees

Secrétariat général du Cnis

BLANC	Sylvie	Cnis
BECK	François	Cnis
LAGARENNE	Christine	Cnis

Participants

ARNETON	Mélissa	Institut national des études démographiques (INED)
AUDIER	Florence	Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne
BOULTE	Patrick	Solidarités nouvelles face au chômage (SNC)
CASTELL	Laura	Insee
DOTTORI	Sandrine	SOS Villages enfants
GAUVIN	Charlotte	Direction générale de l'enseignement et de la recherche
GAINI	Mathilde	Dares
GUYON	Nina	Ecole normale supérieure ULM et Ecole d'économie de Paris
LACOFFRETTE	Sandrine	Collectivité locale
PINTO	Isabelle	Ministère de la santé et de la prévention
POULIQUEN	Erwan	Insee
SARRON	Clotilde	Drees
TALLET	Frederic	DGESIP
VENET	Thomas	INJEP
WELTER-MEDEE	Cécile	SSMSI
VALLET	Louis-André	Directeur recherche CNRS émérite
VROYLANDT	Thomas	Cabinet Kantiles

La séance est ouverte à 14h05 sous la présidence de Jean-Christophe SCIBERRAS et Pierre-Louis BRAS.

Introduction

Jean-Christophe SCIBERRAS, président de la commission Emploi et co-président de l'Inter-commission

Bonjour à toutes et à tous. Je suis particulièrement heureux d'introduire cette commission avec Pierre-Louis BRAS, président de la commission Service public. Je suis moi-même président de la Commission Emploi. L'initiative de cette réunion conjointe vient de la convergence de nos programmes de moyen terme sur un sujet commun : l'insertion professionnelle et sociale des jeunes au sortir du système éducatif. Plutôt que d'avoir des commissions parallèles, il était utile de réunir ponctuellement nos efforts pour que les réseaux des deux commissions puissent bénéficier de l'ensemble des travaux.

La question centrale est de savoir ce que deviennent ces jeunes et comment la statistique publique peut nous aider à connaître et à suivre leurs parcours. Ces informations sont cruciales pour les décideurs publics,

les médias, le monde de l'éducation, les jeunes eux-mêmes et leurs familles, ainsi que les organisations syndicales et les organisations professionnelles qui représenteront les jeunes quand ils auront investi le marché du travail. Différents dispositifs de l'univers de la statistique publique de l'éducation, du ministère du travail, mènent depuis longtemps des enquêtes pour analyser ces parcours et leur évolution. Un des points d'amélioration, le point central de notre Inter-commission du jour, est de s'assurer que les productions statistiques soient coordonnées. Notre rôle au CNIS est de faire connaître ces travaux, mais aussi d'identifier les lacunes potentielles dans la production statistique pour orienter les futures améliorations.

Pour notre séance d'aujourd'hui, nous aurons d'abord la présentation de Martin MONZIOLS de la Depp, puis de Jérôme DOMENS de l'Insee sur le dispositif EVA, suivies de Thomas COUPPIE du Cereq concernant l'évolution de l'enquête Génération. Ensuite, un débat d'une heure sera introduit par Mathieu ICHOU de l'Ined avant de passer à la rédaction de l'avis. Je voulais également saluer François BECK et je le laisse se présenter.

François BECK, secrétaire général adjoint du CNIS

Merci monsieur le président, je remplace François GUILLAUMAT-TAILLIET au poste de secrétaire général adjoint du CNIS et je suis ravi.

Jean-Christophe SCIBERRAS

Merci beaucoup. Nous allons démarrer, Martin MONZIOLS pour la Depp, vous avez la parole.

1. Comment mieux documenter les parcours des jeunes dans le système éducatif jusqu'à leur transition dans le monde professionnel ?

1.1. Présentation de l'offre statistique

Panorama des sources et dispositifs sur l'insertion professionnelle

Martin MONZIOLS, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)

Je vais vous présenter les sources et dispositifs sur l'insertion professionnelle des jeunes disponibles dans la statistique publique, un travail réalisé conjointement avec l'Insee. Les avis conjoints des commissions Emploi et Services publics du CNIS soulignent l'importance d'éclairer la diversité des parcours éducatifs et professionnels des jeunes, avec une attention particulière à la bonne coordination des producteurs de statistiques. Notre panorama structure l'information disponible sur les différents dispositifs pour constituer un point de référence synthétique et analytique. Nous avons recensé en détail 18 sources où la dimension de l'insertion professionnelle est significativement présente. Elles sont produites par différents services : l'Insee, la Drees, la Depp, la Dares, le Sies, le Cereq, le DEPS, l'Ined et l'Inserm. Chaque source est présentée dans une fiche détaillant sa méthodologie, son champ, ses thématiques principales et les informations disponibles sur l'insertion professionnelle.

Ces sources se distinguent notamment par leur définition des populations étudiées : certaines suivent des cohortes d'âge ou tranches d'âge, d'autres des cohortes de sortants du système éducatif. Les cohortes de sortants sont des individus ayant vécu un événement commun caractérisant leur sortie de formation. L'avantage est d'avoir la même temporalité d'insertion, mais les parcours antérieurs peuvent être hétérogènes. Nous disposons des sources InserJeune, InserSup, des enquêtes Génération et des enquêtes d'insertion professionnelle du Sies avec des déclinaisons pour les docteurs et diplômés du monde de la culture. En miroir, nous avons les cohortes d'entrants qui partagent un événement commun d'entrée en formation. Plus nous les suivons dans le temps, plus les situations deviennent hétérogènes avec des difficultés de suivi. C'est l'approche du dispositif EVA et du projet post-EVA. D'autres approches existent comme l'enquête Emploi, le projet Trajeec, l'enquête PIAC et le Panel Tous actifs qui concernent la population générale. Ces dispositifs permettent des comparaisons entre tranches d'âge, mais peuvent manquer de puissance statistique pour des analyses croisées spécifiques. Enfin, certains dispositifs d'appariement de sources administratives se concentrent sur des populations spécifiques, comme les inscrits à France Travail.

Ces sources diffèrent également par leur nature méthodologique. Les enquêtes (EVA, Génération, etc.) offrent une conception adaptée aux besoins avec un recueil de données subjectives, mais peuvent être coûteuses et dépendantes du taux de réponse. Les dispositifs basés uniquement sur des données administratives (InserJeune, InserSup, ForCe, MIDAS) sont souvent exhaustifs avec une maille temporelle plus fine et un moindre coût, mais les variables disponibles ne correspondent pas toujours exactement aux concepts recherchés. Enfin, certains dispositifs combinent enquêtes et données administratives, comme ENRJ 2027, le panel Tous actifs, le projet Trajeec, Post-EVA et Génération 2025. Le contenu des sources varie également. Nous disposons d'informations sur la situation professionnelle, notamment l'emploi salarié, avec des différences conceptuelles importantes entre les sources. L'emploi non salarié est capté par plusieurs sources. Certaines sources donnent des photos à un instant T, d'autres permettent de reconstruire des trajectoires sur une plus longue période. Le niveau de détail sur les diplômes et parcours scolaires diffère selon les sources. Des variables complémentaires sont disponibles sur les compétences (PIAC, EVA), l'origine sociale, les ressources, le logement, la vie conjugale et la santé.

Concernant la périodicité, certains dispositifs sont apériodiques (ENRJ 2027, Trajeec, EVA), d'autres sont réguliers (Génération tous les quatre ans, enquêtes sur les docteurs tous les deux ans), et d'autres sont continus ou fréquents (enquête Emploi trimestrielle, enquêtes d'insertion professionnelle annuelles, ForCe et MIDAS semestriels, InserJeunes et InserSup qui suivent annuellement leurs cohortes avec des points d'observation tous les six mois). Ces dispositifs permettent différents usages : suivi conjoncturel de l'insertion selon l'ancienneté de sortie ou la formation suivie, construction de séries longues sur l'emploi des jeunes et analyses détaillées des parcours et contextes de vie. Pour conclure, nous disposons d'une grande richesse de dispositifs qui répondent à divers besoins, tant pour le suivi conjoncturel que pour des analyses approfondies de l'insertion professionnelle des jeunes.

Jean-Christophe SCIBERRAS

Merci beaucoup pour ce panorama des sources nombreuses. Nous allons donner la parole maintenant à Jérôme DOMENS.

Réflexions sur un prochain dispositif Entrée dans la vie active (EVA) fondé sur le panel des élèves entrés en 6e en 2023

Jérôme DOMENS, pôle Diplômes et spécialité de formation, Insee

Je vous présente, au nom du trio Ined-Depp-Sies, le projet de suivi des élèves entrant en sixième en 2023 jusqu'à leur entrée dans la vie adulte. Ce projet s'inscrit dans la continuité du panel d'entrants en sixième de la Depp déjà présenté au CNIS et succède au dispositif EVA (Entrée dans la Vie Adulte). EVA a prolongé le suivi du panel Depp des entrants en sixième par des enquêtes annuelles jusqu'à 26-27 ans. Les enquêtes étaient réalisées par la Depp pendant le secondaire, par le Sies pendant le supérieur et par l'Ined après la sortie des études. Ce dispositif a existé pour les cohortes de 1995 et 2007, avec la dernière enquête en 2023.

Les apports principaux d'EVA concernaient quatre dimensions : la transition études-vie active, la transition vers l'autonomie résidentielle (décohabitation, mobilité), l'évolution des conditions de vie et des aspirations des jeunes et le croisement entre ces différentes transitions. Ces données ont permis d'étudier les liens entre compétences scolaires et sociocomportementales et poursuite d'études, les déterminants et rendements des diplômes, les liens entre performances au collège et trajectoires professionnelles ultérieures, ainsi que les caractéristiques des jeunes NEET (ni en emploi, ni en études, ni en formation). Les forces du dispositif étaient : son échantillon large (environ 35 000 pour la cohorte 2007), un suivi sur une longue période, des enrichissements du panel avec des données rares sur le contexte familial à l'adolescence et une collecte non rétrospective multithématique. Ses faiblesses incluaient sa complexité pour les producteurs et utilisateurs, un âge de fin d'observation insuffisant (26-27 ans) pour certains parcours d'insertion et un coût élevé par rapport à son utilisation effective.

Pour le nouveau dispositif, nous bénéficions d'un contexte favorable en 2023 : lancement du panel de sixième par la Depp, travaux sur l'identifiant national élèves/étudiants, le projet Cohortes pour construire des

trajectoires d'études sans enquête, et côté Insee, le code statistique non signifiant et le programme Résil permettant davantage d'appariements administratifs.

Notre projet comprend plusieurs niveaux d'appariements. Le socle est le panel Depp avec :

- le suivi du parcours scolaire via les sources administratives et les enquêtes auprès des établissements
- deux enquêtes auprès des familles (en troisième et terminale) sur le milieu d'origine et les aspirations ;
- une enquête auprès des élèves sur leurs projets d'orientation et acquis cognitifs ;
- des informations administratives sur l'orientation et les résultats aux examens.

Le deuxième niveau concerne le suivi dans l'enseignement supérieur par appariement avec le système d'information du Sies, complété si nécessaire par des données de Parcoursup et de la Drees pour le champ sanitaire et social.

Le troisième niveau couvre le suivi après les études *via* les bases :

- tous salariés (exhaustive sur les salariés) ;
- non-salariés (pour les indépendants) ;
- PASRAU (pour les revenus hors emploi, indemnités chômage, minima sociaux) ;
- sonnées de Pôle emploi et des missions locales.

Pour compléter, nous suivrons les parcours à l'étranger via les enquêtes d'insertion professionnelle du Sies et le référentiel Résil qui distingue les résidents en France et à l'étranger.

Nous identifions deux limites principales : l'incomplétude du champ pour ceux partis à l'étranger sans avoir suivi d'études supérieures en France, et l'incertitude sur certaines situations face au marché du travail. Pour y remédier, nous prévoyons une enquête légère dans le parcours qui permettra de préciser les situations à date et de tester nos hypothèses d'utilisation des bases administratives. L'enquête serait centrée sur les jeunes inactifs, chômeurs ou résidant à l'étranger, avec trois phases d'enquête à partir de 2030-2031. Nous estimons toucher environ 8 000 jeunes au total, avec un questionnaire d'une durée de sept minutes, réalisé par l'Insee via internet puis par téléphone. Les données de contact proviendraient du recensement ou du système d'information des écoles, avec possibilité d'impliquer les parents comme relais de contact, similaire au dispositif EVA.

La seconde option complémentaire vise à pallier une limite importante de l'appariement actuel : l'absence de perception subjective des jeunes. Nous proposons donc d'organiser une enquête vers la fin du parcours, concernant tous les jeunes du panel, pour obtenir des clés de compréhension des motifs de certaines décisions et analyser l'interconnexion entre l'insertion professionnelle et les autres dimensions du passage à l'âge adulte. Cette enquête serait réalisée soit vers 25 ans, âge d'accès à certains droits sociaux, soit plutôt vers 30 ans quand l'insertion est généralement achevée.

Les apports spécifiques de ce dispositif post-EVA sont triples. D'abord, il permettra de mettre en rapport les riches informations du panel Depp sur le parcours scolaire avec les trajectoires jusqu'à l'insertion professionnelle, pour tester des facteurs explicatifs d'inégalités scolaires et de réussite. Ensuite, il maintiendra une méthodologie de cohorte d'entrants avec un double caractère longitudinal (avant et après la fin des études) et une fenêtre d'observation plus longue, particulièrement adaptée aux études de parcours. Enfin, l'enquête finale permettrait d'explorer d'autres dimensions du passage à l'âge adulte et de comparer les aspirations initiales aux réalisations effectives. La prochaine étape consiste à préciser la méthodologie, les appariements et les modalités des enquêtes.

Jean-Christophe SCIBERRAS

Merci Jérôme pour cette présentation. Y a-t-il des questions sur le panorama présenté jusqu'ici, et plus particulièrement sur l'après-EVA, avant que nous passions à la présentation du Cereq ?

Christine LAGARENNE, secrétaire générale du Conseil national de l'information statistique (CNIS)

Pourriez-vous nous donner quelques précisions sur le calendrier, la feuille de route et la comitologie ? Qu'entendons-nous précisément au niveau du CNIS et quelle concertation est prévue ?

Jérôme DOMENS

Notre objectif est de commencer l'observation vers 2030, pour ne pas être trop éloignés de l'entrée en sixième en 2023 et pour capter les sorties précoces du système scolaire. Nous prévoyons de préciser les modalités de mise en œuvre dès 2026-2027. La comitologie n'est pas encore définie précisément, il s'agit plutôt d'une liste des tâches à accomplir. Cela fait partie de notre programme de travail pour 2026.

Laura CASTELL, responsable de la division emploi de l'Insee et présidente de l'enquête EVA

Le programme de travail pour l'année prochaine consistera à définir plus précisément cette feuille de route et la comitologie à mettre en place, qui n'est pas encore arrêtée.

Jean-Christophe SCIBERRAS

Nous aurons l'occasion d'en reparler. J'ai l'impression que ce dispositif sera plus allégé, mais également plus complexe. Pourriez-vous préciser ce point ?

Jérôme DOMENS

Le risque de complexité identifié pour EVA pourrait effectivement se reproduire, notamment avec les nombreux appariements prévus. C'est un écueil auquel nous devrons être attentifs. Une des difficultés du dispositif EVA était la division en sous-échantillons avec des questionnaires variables selon les collectes, créant des fichiers de diffusion aux variables hétérogènes. Ce problème devrait être moindre dans le dispositif post-EVA, puisque l'objectif est de réaliser des appariements sur un champ large pour obtenir des informations homogènes pour tous les jeunes du panel, évitant ainsi cette géométrie variable.

Nina GUYON, chercheuse à l'Ecole normale supérieure, à l'Ecole d'économie de Paris (PSE) et membre de l'Institut des Etudes publiques

Ma question porte sur l'attrition, qui ne me semble pas avoir été mentionnée dans les présentations pour les enquêtes évoquées, notamment pour EVA dont la partie enquête paraît finalement assez limitée. Plus généralement, EVA semble privilégier l'exhaustivité sur un petit échantillon, alors qu'une autre approche aurait pu être moins exhaustive, mais sur un échantillon beaucoup plus large. Pourquoi avoir fait ce choix ?

Jean-Christophe SCIBERRAS

En effet, le terme d'attrition est apparu dans les deux présentations. Je vous laisse y répondre.

Martin MONZIOLS

Je n'ai pas de chiffres précis sur l'attrition dans les différents dispositifs, mais c'est bien un inconvénient que j'ai mentionné. C'est un enjeu pour toutes les sources qui procèdent par interrogations répétées et qui doivent suivre des personnes sur une longue période. Les données administratives permettent justement d'assurer un suivi plus complet dans le temps de l'ensemble du champ.

Jérôme DOMENS

Concernant l'attrition dans l'ancien dispositif EVA, elle est restée contenue, ce qui n'a pas compromis l'exploitabilité des données pour EVA 2007. Pour le dispositif post-EVA, comme Martin l'a mentionné, on peut espérer moins d'attrition au fil du temps. Pour nos projections, nous nous basons sur les taux de réponse des dernières vagues de l'enquête EVA. Quant au choix d'un petit dispositif avec beaucoup d'informations versus un grand dispositif avec peu d'informations, la dernière enquête EVA a suscité une période de réflexion au cours de laquelle nous avons exploré différentes hypothèses et sources alternatives

qui ne seraient pas adossées au panel Depp. Mais l'existence de ce panel et ses enrichissements autour des élèves de sixième en 2023 représentent une opportunité exceptionnelle de faire dialoguer les données collectées en début de parcours scolaire avec des trajectoires longues. C'est cette perspective qui a motivé nos trois partenaires à s'engager dans l'approche proposée aujourd'hui.

Maryse FESSEAU, rapporteur, Depp

Je pense que ce dispositif, bien que revu pour être plus parcimonieux, demeure exigeant pour le traitement des données administratives. Il est surtout parcimonieux en termes de coûts d'enquête et de collecte. L'intérêt majeur de l'adosser au panel Depp réside dans les enquêtes familles et enquêtes élèves déjà disponibles, qui fournissent des données subjectives et contextuelles faisant toute la richesse du dispositif. Avec 35 000 jeunes, l'échantillon est déjà conséquent. Si on élargissait davantage, nous perdrions la dimension subjective qui éclaire toute la suite du parcours.

Jean-Christophe SCIBERRAS

Je vous propose d'avancer et de donner maintenant la parole au Cereq, à Monsieur COUPPIE, sur l'enquête Génération.

Point d'étape sur l'évolution de l'enquête Génération

Thomas COUPPIE, Centre d'études et de recherche sur les qualifications (Cereq)

Bonjour à toutes et à tous. Je vais vous présenter le dispositif Génération 2025, qui sera profondément rénové par rapport aux versions précédentes. Je rappellerai d'abord ce qu'est Génération, puis j'expliquerai pourquoi et comment nous avons décidé de le rénover. Le dispositif Génération existe depuis les années 90, la première génération étant celle de 1992, interrogée en 1997. Il s'agit d'une enquête auprès des sortants de formation initiale, du décrocheur au docteur, permettant d'analyser l'insertion professionnelle de ce groupe homogène de débutants sur le marché du travail. L'enquête s'appuie sur l'analyse des parcours professionnels sur plusieurs années de vie active et, depuis le milieu des années 2000, sur la reconstitution des parcours de formation. Elle documente également les caractéristiques sociodémographiques pour apprécier l'hétérogénéité des parcours.

La rénovation s'inscrit dans le contrat d'objectif de performance du Cereq négocié avec ses tutelles (Depp, Dares, Sies, DAF). Nous avons trois objectifs : faire évoluer l'enquête avec son temps, assurer sa complémentarité avec les nouveaux dispositifs d'appariement de données administratives et réduire les coûts tout en préservant sa qualité. Cinq dimensions ont fait l'objet d'arbitrages entre adaptation et permanence :

a) Premièrement, concernant la population ciblée, nous abandonnons la notion de « primo-sortant » pour tenir compte de l'évolution des pratiques des jeunes qui mettent davantage leurs études en parenthèse. Nous restons centrés sur l'ensemble des sortants du système éducatif, tous niveaux de formation confondus, mais nous ramenons la limite d'âge à 30 ans au moment de la sortie, contre 35 ans auparavant.

b) Deuxièmement, pour la construction de la base de sondage, nous nous appuierons désormais uniquement sur les bases centralisées du Sies, abandonnant la collecte complémentaire auprès des établissements. Cela réduira le périmètre de l'enquête, en excluant certaines écoles de la fonction publique et des écoles de santé et du social non couvertes par le Sies.

c) Troisièmement, nous apparierons l'enquête avec les bases administratives des apprenants pour reconstruire les parcours de formation et obtenir des informations sur les établissements. Le questionnaire se concentrera alors sur les moments déterminants des cursus, l'appréciation des conditions d'orientation, les motifs de fin d'études et certaines expériences comme le travail pendant les études, les stages ou l'alternance.

Pour Génération 2025, cet appariement sera possible avec les données de l'enseignement supérieur, mais pas encore avec celles de la Depp qui développe actuellement ses propres profils de parcours.

Sur le côté parcours professionnel, notre projet inclut le renforcement des sources de données emplois via l'Insee avec les BTS et les BNS et des appariements avec France Travail et les missions locales pour décrire les moments d'accompagnement des jeunes par ces structures. L'idée, c'est de reconstruire les parcours professionnels complets. L'enquête conservera un focus détaillé sur la situation actuelle des répondants, incluant les descriptions d'emplois, les conditions de travail et les appréciations subjectives des enquêtés. Il s'agit des dimensions développées sur le lien qu'ils perçoivent entre leur emploi et leur formation initiale, par exemple. Nous maintiendrons également des questions sur le premier emploi occupé et son lien avec la formation initiale, ainsi que sur les reprises d'études et formations professionnelles entamées et le recours à certains dispositifs comme le service civique.

Sur la question, plus globale, du renouvellement des cohortes suivies, des périodes couvertes et des répondants, nous gardons une continuité avec les générations antérieures, en conservant un écart de deux générations de quatre ans et une enquête réalisée trois ans après la sortie de formation. Par ailleurs, un suivi via des sources administratives sur au moins quatre années supplémentaires me paraît souhaitable. Le volume cible reste de 22 000 répondants pour assurer la représentation de tous les niveaux de sortie. L'évolution des coûts est estimée à une baisse d'environ 40 % par rapport aux dispositifs antérieurs, soit une économie d'environ 1 million d'euros en coûts externes. Cette baisse s'explique par plusieurs facteurs : modification du champ d'étude (avec l'abandon de la notion de primo-sortant), nouvelle base de sondage, allègement du questionnaire par les appariements (passage de 33 à 24 minutes, potentiellement 20 minutes avec tous les appariements), internalisation de la construction de l'outil de collecte et utilisation de Voxco sur la plateforme du rectorat de Nancy-Metz, qui serait directement développé par le Cereq.

L'enquête Génération est une enquête faite à partir de coordonnées anciennes des jeunes, trois ans après leur sortie et qui a un taux de réponse bas. Les appariements nous permettront également de mieux traiter la non-réponse et d'améliorer la qualité de l'enquête. Des chantiers sont en cours sur la base du sondage, de l'échantillonnage, du questionnaire, des futurs partenariats et de la construction de l'outil de collecte.

Jean-Christophe SCIBERRAS

Y a-t-il des questions particulières sur l'enquête Génération ?

Thomas VROYLANDT, co-fondateur du cabinet Kantiles

Nous travaillons sur des questions de marché du travail et d'action sociale, principalement pour les acteurs publics. Ma question concerne la couverture des formations sociales et sanitaires non universitarisées. Elles ne sont ni dans InserSup ni dans InserJeune pour une grande partie, donc si l'enquête Génération ne les couvre pas, nous perdons la dernière source d'informations sur l'insertion de ces jeunes. Qu'est-il prévu pour combler ce manque dans l'attente d'une extension, notamment concernant la base de sondage ?

Jean-Christophe SCIBERRAS

Qu'advient-il de ces formations dans le secteur sanitaire ?

Yannick CROGUENNEC, Bureau des collectivités locales de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)

Jusqu'à l'enquête Génération 2017, la Drees finançait une extension d'échantillon pour le champ des formations sanitaires et sociales, avec certaines limites mentionnées précédemment. Nous voulions d'une part que les formations que nous suivions soient surreprésentées et nous prenions également en compte les personnes qui avaient déjà un parcours professionnel. Malgré cette extension, pour des analyses par profession, l'échantillon était parfois insuffisant pour réaliser des études robustes. Nous préférons désormais utiliser une autre approche via les enquêtes que nous vous présenterons bientôt et réaliser des appariements entre différentes sources, notamment avec celles de l'Insee, pour évaluer l'insertion professionnelle des diplômés du sanitaire et du social.

Thomas VROYLANDT

Des discussions sont-elles prévues concernant le taux d'insertion par formation à partir de ces potentiels appariements, ou est-ce encore trop tôt ?

Yannick CROGUENNEC

C'est un peu tôt. Il y a le versant santé et le versant social. Pour les deux versants, nous prévoyons d'effectuer des appariements entre les bases Tous salariés ou le panel Tous salariés et l'enquête Étudiants (millésimes 2017 et 2022). À ce jour, nous n'avons pas encore d'études ou de travaux finalisés, mais nous devrions en avoir.

Jean-Christophe SCIBERRAS

Avez-vous d'autres questions portant spécifiquement sur l'enquête Génération avant d'ouvrir le débat ?

Je vous propose de passer maintenant à la partie débat. Nous sommes heureux d'accueillir Monsieur ICHOU pour animer cette discussion. Bienvenue et merci d'avoir pris de votre temps pour nous rejoindre.

1.2. Le point de vue des chercheurs : utilisation des données sur le suivi des élèves et l'insertion professionnelle

Mathieu ICHOU, Institut national des études démographiques (Ined)

Merci de m'avoir invité. Dans la première version de l'ordre du jour, il était indiqué « positionnement des chercheurs ». J'avais demandé à préciser qu'il s'agirait du « point de vue d'un chercheur », mais la version finale est revenue à « le point de vue des chercheurs ». Je vous rassure, je ne vais pas prétendre représenter l'ensemble de la communauté de recherche française et encore moins internationale. Je vais présenter mon point de vue. Je suis chercheur à l'Ined. J'ai étudié notamment les trajectoires scolaires et professionnelles des descendants d'immigrés. Je suis co-concepteur et responsable de l'enquête Trajectoires et Origines 2 qui porte notamment sur les immigrés et leurs descendants en France. J'ai utilisé les panels d'élèves de la Depp, ponctuellement le dispositif EVA et j'ai suivi avec attention les autres sources comme l'enquête Emploi et les enquêtes Génération. Mais je ne peux pas me prétendre spécialiste de l'ensemble des sources.

Mon message principal est qu'il existe une vraie richesse dans la production statistique publique française, particulièrement dans l'articulation des données sur les trajectoires scolaires et l'insertion professionnelle. Les chercheurs en ont besoin pour répondre à de nombreuses questions de recherche. Je voudrais juste ajouter que, dans le panorama des sources, il pourrait être intéressant d'ajouter des enquêtes Trajectoires et Origines avec leurs sur-échantillons des descendants d'immigrés et des immigrés, offrant des modules importants sur les trajectoires scolaires et la vie professionnelle. Nous avons récemment publié un article dans la revue *Demography* sur l'inadéquation entre diplômes et professions occupées.

Ma plus-value est d'identifier les questions de recherche actuelles dans la littérature française et internationale et de déterminer comment les sources disponibles peuvent contribuer à ces chantiers.

Je propose de présenter trois chantiers de recherche qui me semblent être à la pointe des sciences sociales quantitatives sur l'articulation entre trajectoires scolaires et vie professionnelle :

a) Le premier concerne les différenciations scolaires dites horizontales et leurs conséquences sur les inégalités professionnelles ultérieures. Au-delà de la question classique du lien entre niveau de diplôme et insertion professionnelle, nous observons désormais des inégalités horizontales importantes au sein d'un même niveau de diplôme, entre établissements, disciplines et spécialités. Cette question commence à être relativement connue. Mais il me semble qu'il y a encore très peu de choses sur les conséquences de ces différenciations horizontales sur l'insertion professionnelle et sur la mesure d'un certain nombre d'inégalités sur le marché du travail selon l'origine sociale, migratoire et le genre. Il existe quelques exemples d'études comme l'enquête FQP pour la France, et une autre étude dont la première autrice était Estelle HERBAUT, qui utilisait le panel 95 et le dispositif EVA sur les conséquences des filières suivies dans l'enseignement secondaire sur le parcours professionnel ultérieur. Je pense qu'il y a de

quoi faire avec les enquêtes Génération et le dispositif EVA parce que jusqu'ici les mesures qu'on pouvait avoir de ces inégalités horizontales n'étaient pas extrêmement riches. En appariant des données précises sur les trajectoires scolaires avec des données précises de long terme sur la trajectoire professionnelle, on peut contribuer à répondre à ces problématiques.

b) Le deuxième chantier porte sur l'effet direct de l'origine sociale sur la destinée professionnelle. La question générale est de savoir si une fois qu'on a contrôlé le diplôme, il reste un effet résiduel au niveau de l'origine sociale sur le statut professionnel. La question de savoir si l'origine sociale conserve un ou des avantages même une fois qu'on a tenu compte du diplôme a un enjeu assez fort pour déterminer ce qui, dans les inégalités de destin, a lieu dans le système scolaire et ce qui dépasse ce système. Habituellement, les données dans la littérature existante se contentent la plupart du temps de mesurer le rôle du système éducatif en prenant simplement le plus haut niveau de diplôme atteint, faute de données qui permettent de lier l'origine sociale, les trajectoires sociales et l'insertion professionnelle. Un des avantages des sources existantes et des projets présentés est de permettre d'analyser cette question avec précision, au-delà du simple niveau de diplôme.

c) Le troisième chantier, qui me tient particulièrement à cœur, concerne le hiatus entre de faibles inégalités de diplôme selon l'origine migratoire et de fortes inégalités professionnelles. Ces inégalités sont particulièrement fortes en France. Si les discriminations sur le marché du travail constituent une explication probable, une mesure plus fine des différenciations dans les trajectoires scolaires des descendants d'immigrés et des descendants de natifs pourrait révéler des inégalités scolaires plus importantes qu'on ne le pense. C'est une question de recherche dont la réponse est permise par les sources existantes et en particulier l'appariement du panel 2017 et du dispositif EVA. Je regrette cependant l'absence d'interrogation sur le pays de naissance des grands-parents dans le panel 2023, qui empêche d'étudier s'il persiste ou non des inégalités pour la troisième génération de descendants d'immigrés.

En synthèse, les projets d'appariement entre enquêtes et sources administratives constituent une ressource puissante pour la recherche. Si ces appariements avec des sources administratives permettent d'allonger le suivi jusqu'à 30 ans par exemple, cela ferait de ces sources des données uniques pour étudier les trajectoires scolaires et l'insertion professionnelle sur le moyen long terme. Un point d'attention concerne la comparabilité ou non entre les millésimes nouveaux et les millésimes historiques, qui doit être maintenue quand c'est possible et clairement documentée. Enfin, il faut veiller à ce que les appariements ne compromettent pas la couverture des situations marginales mal représentées dans les sources administratives.

Pour conclure, je discutais récemment avec un collègue suédois qui travaille sur les troisièmes générations. Il me confiait ses difficultés à publier des articles basés sur les registres de population. Les relecteurs des revues lui disaient qu'il décrivait bien les observations, mais les expliquait mal. Si nous envions souvent les chercheurs suédois pour leurs registres couvrant des millions de personnes, eux-mêmes nous envient pour nos enquêtes qui mesurent mieux les mécanismes sous-jacents, le point de vue des personnes concernées et leurs pratiques. Mon message est que l'apport des sources administratives ne devrait pas se faire au détriment de la composante enquête. Leur appariement est extrêmement riche pour les chercheurs, mais il est essentiel de conserver cette composante enquête car, pour caractériser finement et de manière multidimensionnelle l'origine sociale des individus, une enquête ne pourra pas être remplacée par les sources administratives.

1.3. Echanges avec la salle

Patrick BOULTE, Solidarités nouvelles face au chômage (SNC)

Pour la population immigrée, un problème important est la reconnaissance de leurs compétences. Des pertes de compétences sont constatées du fait des délais entre leur arrivée sur le territoire et cette reconnaissance. Est-ce une variable qui entre dans vos observations ?

Mathieu ICHOU

Dans les enquêtes Trajectoires et Origines 1 et 2, nous avons une question sur la reconnaissance du diplôme obtenu à l'étranger. Effectivement, pour les immigrés, c'est très prédictif de leur insertion ultérieure

sur le marché du travail. On observe de nombreuses trajectoires de personnes très diplômées dans leur pays d'origine qui occupent des emplois très déqualifiés, notamment les premières années après leur arrivée en France. Je ne sais pas si ces variables sont disponibles dans d'autres dispositifs.

Sandrine LACOFFRETTE, chargée de mission à l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance

Puisqu'on parle des trajectoires des personnes migrantes, je me demandais également s'il existait un focus sur les trajectoires des enfants accueillis à l'aide sociale à l'enfance, qui relèvent d'une population en grande difficulté en termes de scolarité et d'insertion professionnelle ou sociale. Existe-t-il un focus spécifique ou un mécanisme d'appariement entre les données Drees et l'ONPE (Observatoire national de la protection de l'enfance) à ce niveau ?

« Clotilde SARRON, responsable du bureau des collectivités locales à la Drees

La Drees travaille à de futurs appariements à partir de la source Olinpe, dispositif de collecte de données individuelles administratives et longitudinales sur les enfants pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Une fois que cette remontée de données individuelles sera consolidée, ces appariements devraient permettre d'améliorer le taux de couverture et la qualité des données relatives aux décisions judiciaires (données produites par le Ministère de la Justice), de mieux suivre la scolarité des enfants pris en charge par l'ASE (données produites par la DEPP) ou encore de suivre à moyen terme le devenir professionnel des jeunes sortants de l'ASE (données produites par la Dares).

Sandrine LACOFFRETTE

Effectivement, je participe aux travaux sur le projet Olinpe avec la Drees et je voulais savoir s'il existait un lien avec les recueils de données évoqués aujourd'hui.

Maryse FESSEAU

Nous sommes effectivement en lien avec la Drees sur le projet Olinpe pour alimenter la situation scolaire des enfants de l'ASE. Cependant, quand on regarde le dispositif Post-EVA tel que nous l'avons décrit, nous n'avons pas, au niveau du ministère de l'Éducation, l'information indiquant si un enfant est suivi par l'ASE. Cette variable n'existant pas dans nos bases, nous ne pouvons pas alimenter le projet Post-EVA avec cette information. Il y a donc une disjonction entre le projet Olinpe et le projet Post-EVA tel qu'il a été présenté pour nos 35 000 élèves de sixième.

Sandrine DOTTORI, SOS Villages d'enfants

Je suis en charge de la gouvernance des données relatives aux enfants dans notre structure. Je rebondis sur ce témoignage, car j'ai travaillé sur un programme de réussite scolaire. J'englobe la population des enfants placés dans une question plus vaste. J'entends beaucoup parler de complémentarité entre données d'enquête et données administratives, et je m'inscris totalement dans cette vision. Mes engagements dans le milieu hospitalier avec des enfants qui suivent une scolarité atypique m'amènent à poser la question de ce qu'on explore au-delà de l'école dans les trajectoires professionnelles, notamment concernant les événements de vie. Je pense aux enfants de l'ASE, mais aussi aux enfants en situation de handicap qui, à un moment donné, peuvent voir leur scolarité fortement impactée par un événement de vie. Ce que j'observe, c'est qu'avec certaines mobilisations institutionnelles et familiales, un réseau soutenant, ces enfants peuvent infléchir leur trajectoire scolaire puis professionnelle. Ma question est donc : la dimension enquête prend-elle en compte le poids des événements de vie dans les trajectoires ?

Jean-Christophe SCIBERRAS

Ce sont des questions qui ont des liens les unes avec les autres.

Sandrine DOTTORI

En effet, les données administratives sur les enfants de l'ASE ne disent pas tout du destin scolaire et professionnel, même si les statistiques montrent des parcours différents, notamment du fait de l'arrêt précoce des études, car la politique de protection de l'enfance s'achève tôt. J'étais ce matin à la présentation d'une étude très intéressante intitulée *Les vies de Paul*, réalisée par le collectif « Cause Majeur ! » pendant deux ans. Elle montre trois destins possibles pour Paul, qui est un jeune fictif, selon sa prise en charge qui varie en fonction des territoires, puisqu'il s'agit d'une politique décentralisée.

Nina GUYON

J'ai écouté la présentation de Mathieu ICHOU et je rejoins l'idée que certaines questions nécessitent des enquêtes. Cependant, il existe un arbitrage entre avoir principalement des données d'enquête sur des échantillons de taille limitée et disposer d'échantillons plus importants pour répondre à d'autres questions essentielles. Par exemple, nous pouvons citer la question centrale de l'adéquation entre les formations localement accessibles aux jeunes et le marché du travail local auquel ils font face. Le marché du travail évolue très rapidement, et nous avons besoin de statistiques permettant de suivre les parcours des jeunes sortant du système scolaire avec telle ou telle formation pour évaluer leur adéquation avec le marché du travail. Ces analyses peuvent être réalisées à moindre coût, en termes d'enquête, grâce aux appariements entre données administratives, notamment du Sies et de la Dares. Je pense que ce sont des questions essentielles face au taux de chômage élevé des jeunes en France et dans d'autres pays.

Cela peut permettre d'évaluer l'impact des politiques publiques ayant des spécificités locales, comme les politiques urbaines et de quartiers sur la trajectoire des jeunes. Ces politiques varient géographiquement et leur impact sur les trajectoires des jeunes est difficile à mesurer sans larges bases de données. On aurait besoin d'avoir ces appariements entre données Depp, Sies et puis marché du travail. J'ai la chance de pouvoir bénéficier d'un travail important mené par la Depp, le SSER et la Dares pour créer une base de données pour suivre les mineurs incarcérés. Il serait également important d'avoir des informations pour les enfants issus de l'ASE d'ailleurs. Ces bases de données seraient extrêmement utiles pour la puissance publique afin de mesurer l'impact des politiques publiques, particulièrement celles qui varient géographiquement.

Pascal CHEVALIER, rapporteur, Service statistique ministériel (SSER)

Nous travaillons sur deux projets pertinents pour ce débat. Le premier mené en lien avec l'IPP (Institut des politiques publiques) porte sur la prise en compte d'événements particuliers de vie, en l'occurrence pour ce cas : les mineurs confrontés à la justice. Nous étudions leur évolution dans le temps en termes judiciaires, éducatifs et d'emploi. Les appariements sont en cours avec des premiers résultats attendus d'ici 2026. Dans les fichiers utilisés, nous n'avons pas les données de l'ASE. Il s'agit du second projet, le « Panel des jeunes », qui vise à apparier les données de la PJJ (les données de Winners avec Cassiopée) pour étudier les effets sur les parcours judiciaires de ces populations. À terme, nous envisageons des appariements avec les données de l'éducation nationale et les données d'emploi pour suivre les trajectoires éducatives et professionnelles. Contrairement au premier, ce deuxième projet est permanent avec des appariements réalisés chaque année.

Maryse FESSEAU

Concernant la question de Madame GUYON sur l'exhaustivité des données, nous disposons d'InserJeune et InserSup qui sont exhaustifs et permettent d'exploiter des données au niveau territorial plus fin. D'autres chercheurs expriment la même demande que vous. Côté Depp, plusieurs chercheurs nous ont déjà demandé de combiner des données éducation et emploi pour permettre des analyses territoriales plus fines. Nous y travaillons, mais ce n'est pas sans coût en termes d'appariement. Mais nous sommes conscients de cette demande.

Mélissa ARNETON

En tant que coordinatrice sciences humaines et sociales pour les cohortes Elfe et Epipage 2 et maître de conférences en psychologie de l'éducation auprès de l'INSEI concernant l'éducation inclusive, je remercie post-EVA d'avoir inclus des mesures sur le handicap et la santé dans les analyses. Ces informations peuvent être croisées avec celles sur la migration et la protection de l'enfance, car les vulnérabilités se croisent. J'ai deux questions sur le périmètre : est-il prévu des déclinaisons dans les départements d'outre-mer, où il existe des difficultés spécifiques ? Envisagez-vous également une prise en compte non binaire du genre, comme le fait déjà la statistique publique canadienne ? Enfin, en tant que coordinatrice Elfe et

Epipage, nous avons noté l'importance de faire connaitre les enjeux et délais liés aux catalogage, documentation qui passent par une information aux chercheurs pour qu'ils prennent conscience des délais nécessaires pour valider la robustesse des données avant l'ouverture et la mise à disposition des données collectées. Ce qui pose aussi la question de les former aux outils.

Patrick BOULTE

Je m'interroge sur l'impact de la durée du chômage initial en sortie d'études sur les parcours professionnels futurs. Est-il, par ailleurs, possible de savoir si le développement de l'apprentissage, qui en principe réduit ces délais, a eu un impact sur les parcours professionnels ? Je ne sais pas si cette question rentre dans le champ de vos études.

Jean-Christophe SCIBERRAS

Oui, nous sommes bien dans le sujet. Je souhaiterais poser une question un peu annexe. Dans une instance à laquelle je participe sur l'enseignement supérieur, on regarde InserSup et nous voyons par formation si la situation s'améliore, mais une information manque. Nous savons après combien de temps un diplôme est obtenu et quel est son niveau, mais nous ignorons si l'emploi occupé correspond à la formation suivie. Est-ce que l'emploi a un lien avec la formation ? Ou y a-t-il une déperdition entre l'effort de formation et l'emploi occupé ?

Frederic TALLET, Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP)

En tant que responsable des statistiques sur les étudiants au Sies, je confirme que cette question est bien identifiée. Le point d'entrée des analyses sur ce sujet serait InserSup, qui est un dispositif récent sur lequel nous n'avons pas encore eu le temps de faire ce travail d'analyse fine entre les nomenclatures de disciplines de formations et de diplômes obtenus par les étudiants et les nomenclatures d'emplois occupés. C'est un travail complexe qui nécessitera beaucoup d'analyses, car il n'existe pas de correspondances naturelles entre les deux côtés de la transition vers le marché du travail. Nous n'avons pas de réponse actuellement, mais ce sujet est inscrit dans nos réflexions pour les programmes de travail des prochaines années. Nous commencerons probablement par des focus sectoriels. Nous sommes souvent questionnés sur des problématiques d'actualité comme le numérique, l'IA, la défense, la transition environnementale, etc. Sur des points ponctuels, nous avons déjà commencé certains travaux, mais cela reste très succinct. Les études d'ampleur seront publiées dans les années à venir. C'est un gros chantier.

Anne-Juliette BESSONE, rapporteur, Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)

Les points de vue convergent sur la richesse des données et les efforts de la statistique publique, notamment avec les appariements de données administratives. Comme l'a mentionné Frédéric, ces données permettent des études sur des niveaux de formation fins et des caractéristiques de l'emploi, ouvrant un large champ d'investigation. Nous sommes sollicités collectivement sur des dispositifs d'observation qui permettent d'atteindre des niveaux fins, y compris géographiques. Nous avons pu aborder ces dimensions locales lors d'autres commissions du CNIS. Concernant les questions sur les démarches évaluatives, je peux citer un exemple de ce que nous faisons à la Dares, comme le dispositif d'observation ForCe, qui est un appariement de données administratives sur des inscrits à France travail, la formation qu'ils peuvent suivre dans le cadre de leur inscription à France travail et leur devenir en emploi. Ce dispositif a été mis à disposition des chercheurs qui pouvaient s'en emparer pour des études mixtes, combinant données quantitatives et approches qualitatives sur le terrain. Cela permet de trouver un compromis temporaire avant de pouvoir élargir la palette de ce que nous pouvons offrir.

Vladimir PASSERON, rapporteur, Insee

Les échanges sont très stimulants. Nous avons présenté 18 dispositifs sur cette thématique, sans exigence d'exhaustivité, et nous couvrons déjà beaucoup de choses. Cela nous inquiétait qu'il puisse y avoir « un trou

dans la raquette ». Nous avons peut-être identifié quelques lacunes sur le panel Depp concernant les dates de naissance des grands-parents, ce qui a fait aussi débat dans d'autres instances.

En tant que producteur de statistiques, nous produisons de la donnée, des études, mais nous ne parvenons à valoriser nos données qu'à 10 ou 20 %, en raison de contraintes de temps. Nous apprécions particulièrement les discussions avec les utilisateurs des données individuelles. Des groupes d'exploitation comme celui sur EVA 2007 fonctionnent bien et nous ont permis de vous faire travailler pour nous aider à améliorer la source. Ce modèle de coproduction est à reproduire, même pour des dispositifs qui ne sont pas forcément des enquêtes. Avec les données administratives, souvent, nous ne pouvons faire que des hypothèses, c'est une nouvelle ère de données appariées. Nous sommes dans un monde sous contrainte budgétaire et nous arrivons à trouver plus d'efficacité dans ces dispositifs. Je retiens que vous intégrez cette contrainte de nos dispositifs.

Je souhaitais revenir sur deux points sur lesquels vous n'avez pas obtenu de réponses. Concernant les DOM d'abord, la question n'est pas seulement la couverture, mais aussi l'exploitabilité, qui nécessite souvent un suréchantillonnage pour obtenir des estimations comparables à la France métropolitaine. Je remets cette question à la Depp. Quant à la question de la binarité dans les questionnaires, c'est un sujet régulièrement réévalué dans la statistique publique, notamment lors des refontes du recensement. Pour l'instant, nous n'avons pas perçu un besoin suffisamment fort sur cette thématique en termes de proportion, mais nous restons à l'écoute.

Maryse FESSEAU

Pour compléter sur les DOM, effectivement, nous couvrons, mais nous n'avons pas de suréchantillon donc cela ne permet pas d'avoir beaucoup d'individus.

Laura CASTELL

Pour rebondir sur le suivi d'individus caractérisés par un événement de vie, l'intérêt des enquêtes est d'avoir beaucoup d'informations. Pour les dispositifs post-EVA, nous disposons de la richesse des informations du panel Depp, complétées par l'enquête multidimensionnelle envisagée comme l'option 2.

Il faut garder à l'esprit que nous visons des événements de vie qu'on peut exploiter statistiquement. Avec un échantillon initial de 35 000 personnes, nous n'aurons pas 35 000 répondants finaux. Certains événements de vie concernent des populations trop spécifiques pour que cela puisse être exploitable. En revanche, nous sommes à l'écoute sur certains sujets comme la question du handicap, par exemple, qui est plus large donc le sujet pourrait être exploité. Concernant la question du genre, sur l'enquête ENRJ qui est spécifiquement sur les jeunes, il me semble qu'une réflexion est menée pour avoir une approche moins binaire que dans les enquêtes en population générale.

Louis-André VALLET, directeur de recherche CNRS Emérite

J'ai été représentant du CNRS au Conseil scientifique du Cereq et membre du Conseil scientifique de l'étude longitudinale française depuis l'enfance (Elfe). Je tiens à remercier les services producteurs, Depp, Sies, Insee et aussi le Cereq pour la qualité des documents présentés lors de cette réunion. Je trouve en particulier que le document « Quelle source, pour quels usages sur l'insertion des jeunes ? », est exceptionnellement exhaustif. C'est un document précieux et qu'il faut mettre en avant et je mettrais volontiers entre les mains de mes étudiants s'il m'arrivait encore d'enseigner.

La deuxième chose, c'est dire que la complémentarité des approches est fondamentale. On ne fait pas la même chose avec InserJeune ou InserSup d'un côté, donc des bases exhaustives, qu'avec l'enquête Génération. Si nous voulons une vision sur trente ou quarante ans de l'évolution des modalités d'insertion des jeunes, alors les données sont dans les enquêtes Génération du Cereq. Il est crucial de poursuivre l'effort de data visualisation et de mise à disposition de ces données à un public large. Cette complémentarité est importante. Concernant le projet Post-EVA, je trouve important de réaliser l'enquête multidimensionnelle auprès des jeunes plutôt à 25 ans qu'à 30 ans. C'est le moment où nous allons recueillir des données subjectives. Pour les panels 2007 et 2023, comprenant chacun 35 000 entrants en sixième, il y a un enjeu majeur à ce que cette masse de données accumulée puisse être réutilisée ultérieurement pour la recherche et la compréhension des mécanismes sociaux.

Je me prends à rêver, mais l'enjeu serait de suivre ces individus dans les bases administratives plus tard. J'ai souvent entendu dire des collègues économistes au centre de recherche en économie et statistique qu'il serait très important pour comprendre les trajectoires professionnelles d'avoir des mesures de compétences. Ces mesures de compétence, nous les avons. Les données dont nous disposons sont désormais très riches et elles ont pris de l'importance depuis le panel 85 avec l'introduction d'épreuves standardisées en français et en mathématiques à l'entrée en sixième dans le panel 89. Il serait très important de pouvoir suivre la trajectoire professionnelle jusqu'à 40 ou 50 ans de ces individus, dont les données sont accumulées dans les panels, les enquêtes familles, les mesures de compétences et les enquêtes EVA. Je rappelle que la cohorte britannique du National Child Development Study, qui suit 17 000 bébés nés durant la première semaine de mars 1958, est toujours active aujourd'hui au Centre for Longitudinal Studies de l'Université de Londres. Un suivi à long terme des élèves des panels Depp, notamment ceux de 2007 et 2023, constituerait un investissement utile.

Jean-Christophe SCIBERRAS

Merci pour votre regard rétrospectif et prospectif. Je ne sais pas s'il y a d'autres questions ou si, Monsieur ICHOU, vous souhaitez conclure et donner quelques repères en fin de discussion.

Mathieu ICHOU

Je souhaite revenir sur quelques points importants. L'idée de l'enrichissement par source administrative pour permettre d'allonger la période de suivi me semble vraiment cruciale. Je m'étais satisfait d'un suivi jusqu'à 30 ans, mais c'est un tel investissement d'énergies humaines et de coût économique qu'aller au-delà des 30 ans serait vraiment important. Cela permettrait d'étudier non seulement l'insertion professionnelle, mais aussi d'autres dimensions, en utilisant la trajectoire scolaire initiale comme déterminant. Je ne connais pas le degré de réalisme et de compatibilité RGPD de cette question, mais c'est un point essentiel. J'ajouterais que, pour Post-EVA, une enquête à 25 ans serait plus pertinente qu'à 30 ans, notamment si l'on veut recueillir des déterminants de la trajectoire ultérieure. Je voulais aussi souligner que les enquêtes sont importantes mais, pour certaines analyses, notamment sur les variations locales, il faut presque l'exhaustivité des données administratives. Ces sources sont utiles à de nombreuses disciplines. Pour terminer, je souhaite apporter une petite correction : ma suggestion n'était pas d'inclure la date de naissance des grands-parents, mais leur pays de naissance.

Jean-Christophe SCIBERRAS

Merci Monsieur ICHOU. Je crois que nous arrivons au terme de ce débat, qui se poursuivra dans les commissions concernées. J'ai trouvé ces échanges très riches et je remercie tous les statisticiens ministériels présents et également l'Insee. Nous avons pu mesurer la richesse de la collecte de la statistique actuelle et de la dynamique dans laquelle nous sommes. Nous voyons que beaucoup de choses évoluent constamment, malgré certaines attentes et frustrations. Je suis frappé par le chemin parcouru en une dizaine d'années et par nos capacités actuelles à réaliser des appariements entre enquêtes et données administratives. La demande ne sera jamais complètement satisfaite, mais cette discussion a permis de croiser des logiques variées autour du thème de la trajectoire. Mais nous avons embrassé ce thème autour de problématiques extrêmement variées : les questions d'inégalités, d'origine, d'incidents de parcours et leurs impacts sur la vie professionnelle. Que peut faire ou dire le système de formation sur ces préoccupations ? Je retiens pour finir la question de la durée du suivi. Moi qui suis du monde de l'entreprise, j'ai une question que nous n'avons pas évoquée : quelle est la durée d'influence du diplôme dans la carrière professionnelle ? À quel moment les effets du diplôme s'atténuent-ils ? Cela varie-t-il selon les formations ? Et comment nous situons-nous par rapport aux autres pays sur ces questions ? Je vous remercie d'avoir cité la Grande-Bretagne et sa manière de travailler parce que c'est stimulant.

1.4. Suivi de l'avis de moyen terme par la Commission

Jean-Christophe SCIBERRAS

Nous allons maintenant, comme à notre habitude, établir un document appelé « avis du CNIS » qui présente l'état actuel de la statistique et les attentes non encore satisfaites. J'ajouterai que nous avons également une préoccupation « coût et budgétaire ». Il est satisfaisant d'avoir évoqué ce sujet. Par ailleurs, notre but

avec cet avis est aussi d'évoquer les actions qui peuvent encore être menées. Christine ou François, pouvez-vous présenter le projet d'avis ?

François BECK

Merci. Je vais vous lire la proposition formulée sur la base des documents que nous avons reçus et des échanges d'aujourd'hui.

Le suivi des jeunes depuis leur entrée dans le système éducatif jusqu'à leur insertion professionnelle met en jeu deux grands domaines de la statistique publique : l'éducation et l'emploi. Il documente ainsi la transition entre ces deux mondes. L'inter-commission salue les efforts réalisés par les producteurs de données pour décrire et analyser les apports respectifs de sources et de dispositifs particulièrement divers et hétérogènes dans ce domaine. Avec pas moins de 18 sources présentées, cet état des lieux illustre notamment les différentes méthodes de collecte mises en œuvre (enquête transversale, panel, appariement). L'inter-commission note que, parmi ces sources, les dispositifs EVA (porté par la Depp, le Sies et l'Insee) et Génération (conduit par le Cereq) vont fortement évoluer pour tirer parti de la complémentarité des données administratives et d'enquête tout en continuant de fournir des informations essentielles sur l'insertion professionnelle en fonction du parcours éducatif. L'inter-commission encourage la refonte de ces deux dispositifs. Dans les deux cas, l'inter-commission salue des dispositifs plus parcimonieux. Le recours aux appariements permet de gagner en précision sur certains aspects (par exemple, le détail des formations suivies ou des emplois occupés) grâce à la finesse des données administratives. Il réduit la charge globale reposant sur les enquêtés et permet de concentrer l'effort de collecte sur des questions non remplaçables par des données administratives, par exemple celles comportant une dimension subjective (perceptions, aspirations, motifs de décision, etc.). Dans le dispositif Génération 2025, le suivi longitudinal et la couverture de certaines populations, notamment les jeunes sans diplôme, sont par ailleurs renforcés. Dans le cas du dispositif EVA, l'inter-commission encourage la réalisation d'enquêtes pour garder d'une part la dimension subjective et pour continuer, d'autre part, de documenter les publics insuffisamment couverts par les sources administratives, tels que les jeunes décrocheurs, les expatriés ou les jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET). L'inter-commission se félicite enfin de la coordination entre les différents organismes produisant des données sur les jeunes, des efforts de clarification et d'optimisation du champ et du développement d'approches croisées entre parcours scolaire, emploi et mobilité territoriale.

Jean-Christophe SCIBERRAS

Merci. Avez-vous des propositions d'amendements, comme nous avons l'habitude de faire en séance ?

Mathieu ICHOU

Je propose deux amendements. D'abord, je me demande s'il ne serait pas pertinent d'ajouter un encouragement à l'allongement du suivi, puisque cela a été évoqué plusieurs fois. Ensuite, il me semble dommage de réduire l'apport des enquêtes au caractère subjectif. Les enquêtes apportent beaucoup d'éléments qui ne sont pas dans les sources administratives et qui dépassent simplement le subjectif. Par exemple, elles peuvent fournir des informations déclaratives sur des pratiques, comme les pratiques parentales de suivi des devoirs et d'encadrement de la scolarité. Ce serait plus juste d'élargir cette notion pour rendre justice à la richesse des enquêtes au-delà du subjectif, en évoquant notamment la question des pratiques.

Pierre-Louis BRAS, co-président de l'Inter-commission

Il y a aussi des événements de vie qui ont été évoqués plusieurs fois.

Jean-Christophe SCIBERRAS

Sur le plan quantitatif, le nombre de sources n'est-il pas de 19 puisque vous avez mentionné l'enquête Trajectoire ?

Mathieu ICHOU

Elle n'est pas actuellement dans le document. Mais nous serions tout à fait d'accord pour l'inclure.

Vladimir PASSERON

Il n'y a pas un souci d'exhaustivité, ni dans un sens, ni dans l'autre. Nous pouvons ouvrir un peu plus, ajuster la note et la mettre sur le site.

François BECK

Nous pouvons mettre « une vingtaine de sources ».

Jean-Christophe SCIBERRAS

Il y a donc trois idées supplémentaires : la question de la durée, l'enrichissement de l'apport des enquêtes et la question des origines et des événements de vie. Avez-vous d'autres remarques ?

François BECK

Ne devrions-nous pas mentionner les DROM également comme il en a été question ? Nous avons reçu des réponses intéressantes sur la couverture, mais pas forcément sur l'exploitabilité.

Jean-Christophe SCIBERRAS

C'est la question du territorial qui dépasse à mon avis la question des DROM. La question des données territoriales a été posée plusieurs fois. Il existe des attentes territoriales fortes, mais nous nous heurtons assez vite à des limites de panels.

Nina GUYON

Nous pourrions peut-être coupler ce point avec celui de l'importance d'avoir des bases exhaustives, même si elles sont plus limitées pour ces questions.

Jean-Christophe SCIBERRAS

Cela permettrait de mentionner la dimension territoriale qui a finalement été beaucoup évoquée, mais qui n'apparaît effectivement pas dans le document final.

Mélissa ARNETON

Je souhaite faire une remarque, car nous sommes confrontés à ces questions également. Le fait de rendre les questionnaires totalement accessibles aux jeunes présentant des dyslexies, des troubles de la vue ou autres handicaps est un enjeu important. Vous mentionnez presque tous le handicap et la santé, ce qui est très positif, mais si les jeunes ne peuvent pas répondre seuls aux questionnaires en ligne, ce serait regrettable.

Jean-Christophe SCIBERRAS

Cette question déborde du cadre initial. Elle concerne toutes les commissions du CNIS.

Nina GUYON

Sur le lien entre les analyses territoriales et la nécessité d'avoir des bases exhaustives, il faudrait peut-être préciser simplement « des bases exhaustives qui permettent de suivre les enfants de l'école jusqu'au marché du travail ».

Jean-Christophe SCIBERRAS

Pardonnez-moi, je n'ai pas bien compris votre intervention.

Nina GUYON

Je suggérais, concernant le lien entre les attentes et la nécessité d'accéder à des bases exhaustives pour les études liées aux politiques appliquées différemment selon les territoires, de préciser que nous avons besoin de bases exhaustives permettant de suivre les parcours des enfants de l'école jusqu'au marché du travail.

Pierre-Louis BRAS

D'accord. Cette suggestion viendrait compléter la dernière phrase.

Anne-Juliette BESSONE

J'ai une suggestion complémentaire. Plus haut, on mentionne que l'inter-commission « salue des dispositifs plus parcimonieux. Le recours aux appariements permet de gagner en précision sur certains aspects (par exemple, le détail des formations suivies ou des emplois occupés) grâce à la finesse des données administratives ». Nous pourrions préciser à cet endroit les déclinaisons locales.

Nina GUYON

C'est vrai que, dans les bases existantes, nous n'avons pas toujours la possibilité d'obtenir les informations locales.

Christine LAGARENNE

Par exemple, nous pourrions avoir le détail des formations suivies et des emplois occupés au niveau local.

Jean-Christophe SCIBERRAS

Rajoutons une phrase dans laquelle la commission souligne l'importance de pouvoir effectuer des déclinaisons locales avec une approche plus exhaustive des données.

Laura CASTELL

J'avais une remarque qui rejoint ce qui a été dit sur les DOM, sur le fait qu'on peut couvrir une population, mais que cela ne veut pas dire que nous pouvons travailler dessus. Tous les dispositifs décrits concernent plutôt la population générale. Pour des populations spécifiques, nous avons besoin de travaux ad hoc. Il est important de reconnaître qu'on ne peut pas tout faire avec ces données, qui sont essentiellement des données en population générale. Par ailleurs, je ne suis pas sûre d'avoir compris pourquoi on dit que l'enquête Génération permet désormais de mieux couvrir les non-diplômés, alors que je pensais qu'elle les couvrait déjà.

Thomas COUPPIE

C'était aussi une question que je me posais. Nous les couvrions déjà. C'est vrai que, dans ma présentation, j'ai insisté sur ce fait. Les données administratives permettront peut-être un meilleur suivi de cette population plus difficile à capter. Nous en tenons compte dans l'échantillonnage. Nous réfléchissons à l'optimisation de l'échantillonnage pour mieux nous adapter aux populations sur lesquelles nous voulons communiquer et qui sont plus difficiles à atteindre. L'effort sera maintenu sur cette population pour continuer à conserver cette représentation de l'ensemble des sortants.

Jean-Christophe SCIBERRAS

Dans la phrase, nous disons que « nous renforçons », pas que nous ne le faisions pas. Si vous avez une proposition précise concernant cette phrase sur l'enquête Génération, vous pourrez nous la transmettre. Avez-vous d'autres suggestions ? Je pense que nous avons fait le tour du sujet. Nous veillerons à ce que le document final intègre bien l'enrichissement qualitatif apporté lors de cette discussion. Merci à toutes et tous, particulièrement aux personnes à distance, qui ont pu enrichir ce débat très intéressant.

Version définitive de l'avis du CNIS : Le suivi des jeunes depuis leur entrée dans le système éducatif jusqu'à leur insertion professionnelle met en jeu deux grands domaines de la statistique publique : l'éducation et l'emploi. Il documente ainsi la transition entre ces deux mondes. L'inter-commission salue les efforts réalisés

par les producteurs de données pour décrire et analyser les apports respectifs de sources et de dispositifs particulièrement divers et hétérogènes dans ce domaine. Avec une vingtaine de sources présentées, cet état des lieux illustre notamment les différentes méthodes de collecte mises en œuvre (enquête transversale, panel, appariement) qui permettent de suivre les enfants de l'âge scolaire jusqu'à l'entrée dans la vie active.

L'inter-commission note que, parmi ces sources, les dispositifs EVA (porté par la Depp, le Sies et l'Insee) et Génération (conduit par le Céreq) vont fortement évoluer pour tirer parti de la complémentarité des données administratives et d'enquête tout en continuant de fournir des informations essentielles sur l'insertion professionnelle en fonction du parcours éducatif. L'inter-commission encourage la refonte de ces deux dispositifs. Dans les deux cas, l'inter-commission salue des dispositifs plus parcimonieux. Le recours aux appariements permet de gagner en précision sur certains aspects (par exemple, le détail des formations suivies ou des emplois occupés) grâce à la finesse des données administratives. Il réduit la charge globale reposant sur les enquêtés, et permet de concentrer l'effort de collecte sur des questions non remplaçables par des données administratives, par exemple celles comportant une dimension subjective (perceptions, aspirations, motifs des décisions, etc.) ou encore celles concernant les pratiques et les événements de vie.

L'inter-commission encourage la réalisation d'enquêtes complémentaires aux données administratives, notamment pour garder la richesse des informations non disponibles dans ces dernières et pour continuer de documenter les publics insuffisamment couverts par les sources administratives, tels que les jeunes davantage exposés aux difficultés d'insertion s'agissant du dispositif Génération 2025, ou plus largement les jeunes décrocheurs, les expatriés ou les jeunes ni en emploi ni en études ni en formation (NEET) s'agissant du dispositif EVA.

L'inter-commission se félicite de la coordination entre les différents organismes produisant des données sur les jeunes, des efforts de clarification et d'optimisation du champ et du développement d'approches croisées entre parcours scolaire, emploi et mobilité territoriale. L'inter-commission rappelle la forte attente de données territoriales à un niveau fin, qui se heurte à la taille d'échantillon des enquêtes. Elle souligne de ce fait l'importance de l'exploitation statistique des bases exhaustives. Elle encourage enfin la réflexion sur les possibilités d'allongement du suivi au-delà de l'âge de 30 ans afin d'être en mesure d'étudier des impacts sur le long terme.

2. Examen pour avis d'opportunité des projets d'enquêtes statistiques

Jean-Christophe SCIBERRAS

Pour terminer, nous avons quelques obligations statutaires et une demande d'avis concernant l'enquête annuelle sur les écoles de formation des professions de santé et du social et l'enquête sur les élèves étudiants en formations sanitaires et sociales.

Enquête annuelle sur les écoles de formation aux professions de santé et auprès des étudiants

Leslie YANKAN, Drees

Nous allons vous présenter, avec mon collègue Yannick CROGUENNEC, deux enquêtes de la Drees : l'enquête annuelle sur les écoles de formation aux professions sanitaires et sociales (enquête Écoles) et l'enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales (enquête Étudiants).

Ces enquêtes interrogent à la fois des formations sanitaires et des formations sociales et sont collectées depuis de nombreuses années. Plusieurs acteurs interviennent dans la collecte, notamment un prestataire pour le suivi de collecte, la validation et les relances. Chaque enquête dispose d'un site de collecte dédié. L'enquête Étudiants a fait l'objet d'une refonte en 2017 et est devenue quinquennale, tandis que l'enquête Écoles reste annuelle. La dernière collecte de l'enquête Étudiants a eu lieu en 2022, et la prochaine édition est prévue pour 2027. Nous avons obtenu le label d'intérêt général et de qualité statistique en 2021, ce qui a couvert l'enquête Écoles pour les millésimes de 2021 à 2025 et l'enquête Étudiants de 2021 à 2023.

Yannick CROGUENNEC

Je vais poursuivre avec quelques éléments sur l'enquête Écoles. Cette enquête constitue la seule source nationale qui interroge l'intégralité des formations permettant d'obtenir des diplômes de santé et du social délivrés par le ministère en charge des affaires sociales. Ces sources se développent en complémentarité à celles évoquées plus tôt, produites par le service statistique public, comme SISE, qui permet de recenser les étudiants scolarisés dans les établissements du supérieur, le système d'information sur la formation des apprentis et les dispositifs InserJeune et InserSup.

Cette enquête permet de dénombrer les élèves et étudiants inscrits dans ces formations sanitaires et sociales en termes de nombre de candidats, de nombre d'inscrits et de nombre de diplômés. Nous suivons également le nombre d'interruptions par formation. Ces données sont ventilées géographiquement de manière fine grâce à l'exhaustivité de l'enquête. Nous recensons aussi l'ensemble des formations et établissements, nous intégrons d'ailleurs au protocole une mise à jour du référentiel qui répertorie l'ensemble des établissements de formation (fichier FINESS). L'ensemble de ces informations servent à suivre et à analyser l'attractivité de ces formations souvent en tension, à anticiper la démographie des professions sanitaires et sociales et à établir des estimations prévisionnelles des aides financières à verser aux étudiants.

Concernant le champ de l'enquête, nous interrogeons l'ensemble des établissements de formation aux professions de santé et du social qui ont eu des inscrits ou des diplômés durant la période de référence. Le champ géographique couvre la France entière (la France métropolitaine et les cinq DROM). La période de référence s'étend du 1er janvier au 31 décembre, avec une collecte débutant mi-novembre de l'année N et se poursuivant jusqu'au printemps de l'année N+1. La collecte s'effectue via un site développé par un prestataire pour la Drees. C'est une enquête annuelle. Comme elle est exhaustive, il n'y a pas de plan de sondage à proprement parler. En 2024, 1 112 formations sociales et 1 425 formations sanitaires ont été invitées à répondre à l'enquête, le taux de réponse global s'élevant à 99,2 %.

Leslie YANKAN

L'enquête Étudiants constitue l'unique source qui, en interrogeant l'ensemble des élèves et étudiants inscrits dans les formations, permet d'obtenir des statistiques nationales et régionales sur les inscrits et non sur les diplômés. Cette enquête est complémentaire d'autres sources d'information sur les étudiants, mais permet d'avoir une couverture complète sur les formations de notre champ. Différents thèmes sont abordés dans le questionnaire de l'enquête Étudiants. Cette enquête permet d'analyser l'évolution des profils en collectant des informations sur l'origine sociale et géographique des étudiants et leur situation avant l'entrée en formation. Nous avons une grande diversité de profils parmi les étudiants : certains étaient déjà en emploi à l'entrée en formation, d'autres viennent directement d'une autre formation. Nous recueillons également des données sur les diplômes, les niveaux d'études à l'entrée, le statut pendant la formation (alternance, demandeurs d'emploi) et les aides financières institutionnelles perçues.

Le questionnaire, récemment refondu, s'organise en deux parties : une partie fixe avec des thématiques récurrentes, et une partie modulable dont les thèmes sont définis en concertation avec les utilisateurs des données. En 2022, les thèmes abordés portaient sur l'attractivité des formations et l'impact de la crise sanitaire. Pour la prochaine collecte, nous nous concentrerons sur les conditions de scolarité (charge de travail, stages) et à nouveau sur l'attractivité des formations. L'enquête est exhaustive et concerne tous les étudiants ayant effectué une rentrée au cours de l'année civile. Nous passons par les écoles pour obtenir les listes d'étudiants qui ont effectué une rentrée. Les rentrées peuvent se faire à tout moment au cours de l'année civile donc entre janvier N et décembre N. Les écoles disposent d'un mois pour nous transmettre les listes des étudiants qui ont effectué leur rentrée. Les étudiants ont ensuite quatre semaines pour répondre au questionnaire. En 2022, sur plus de 200 000 personnes interrogées, nous avons obtenu un taux de réponse d'environ 73 %.

Yannick CROGUENNEC

La comitologie de ces deux enquêtes s'organise autour de deux comités dont un comité de concertation qui réunit outre la Drees, les directions métiers du ministère, la DGCS, la DGOS, des directions régionales, les Dreets, d'autres SSM (Depp, Dares et Sies), des observatoires régionaux, des établissements de formation et des représentants d'étudiants. La consultation de ces partenaires a déjà débuté pour sélectionner les thématiques du questionnaire 2027.

En parallèle, nous avons prévu des échanges bilatéraux avec certains partenaires, notamment les établissements de formation. Au total, quatre réunions sont programmées entre 2025 et 2026 : une pour

l'enquête Écoles et trois pour l'enquête Étudiants. Le comité de pilotage, interne à la Drees, fixe les grandes orientations des deux enquêtes, avec trois réunions prévues entre 2025 et 2026. En dehors de ces comités, nous avons une co-maîtrise d'ouvrage au sein de la Drees. Nous effectuons des points réguliers, presque quotidiens, pour suivre le déroulement de la préparation de l'enquête.

Leslie YANKAN

Les données récupérées dans l'enquête Étudiants permettent de reconstituer le CSNS (code statistique non signifiant) dans l'objectif de réaliser des appariements, comme évoqué précédemment. Parmi les utilisateurs, on trouve la Drees, d'autres services statistiques ministériels, les observatoires régionaux, les directions métiers et des chercheurs.

Nous diffusons des tableaux de résultats agrégés disponibles sur notre site internet et publions des études dans les collections de la Drees. Pour les bases de données plus détaillées, nous établissons des conventions avec les demandeurs, les bases sont également disponibles dans le CASD. Pour l'enquête Étudiants de 2027, l'objectif est de publier les premiers résultats à l'horizon du premier trimestre 2029. Concernant l'enquête Écoles, les résultats de la collecte annuelle N sont diffusés en octobre ou en novembre de l'année N+1 de chaque année.

Jean-Christophe SCIBERRAS

Merci beaucoup. Je souhaite savoir s'il y a des questions ou des remarques. Pouvons-nous émettre notre avis ? Je constate qu'il n'y a pas de remarques, l'avis est donc positif. Merci à toutes et à tous.

L'Inter-commission Emploi, qualifications et revenus du travail rend à l'unanimité un avis d'opportunité favorable sur l'Enquête annuelle sur les écoles de formation aux professions sanitaires et sociales.

CONCLUSION

Jean-Christophe SCIBERRAS

Je vous remercie pour votre présence et vous donne rendez-vous à la prochaine commission.

La séance est levée à 17heures 19.